

Ministère de l'Enseignement supérieur

Reddition de comptes semestrielle sur la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure en date du 30 novembre 2021 (données au 30 septembre)

Identification du projet				État d'avancement du projet				Application des mesures d'accélération							
Ministère	# Projet	Nom du projet ¹	Région	Étape (étude, planification, réalisation, terminé)	Investissements engagés probables en date du 30 septembre 2021 ² (en M\$)	Investissements à venir ² (en M\$)	Investissements totaux ² (en M\$)	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'acquisition de biens (expropriation) ³	Date (AAAA-MM)	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'occupation du domaine de l'État (droits nécessaires à la réalisation des travaux) ³	Date (AAAA-MM)	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'environnement ³	Date (AAAA-MM)	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'aménagement et urbanisme ³	Date (AAAA-MM)
Ministère de l'Enseignement supérieur	117	Agrandissement du Collège Dawson	06-Montréal	À l'étude											
Ministère de l'Enseignement supérieur	118	Agrandissement de l'École de technologie supérieure dans le complexe Dow	06-Montréal	À l'étude											
Ministère de l'Enseignement supérieur	119	Acquisition et réaménagement du pavillon Joseph-Armand-Bombardier à l'École Polytechnique	06-Montréal	À l'étude											
Ministère de l'Enseignement supérieur	120	Aménagement sur une partie du site de l'Hôpital Royal Victoria du Centre universitaire de santé McGill	06-Montréal	En planification											
Ministère de l'Enseignement supérieur	121	Réaménagement du campus de Gatineau de l'Université du Québec en Outaouais	07-Outaouais	À l'étude											

Note 1: Un nom de projet peut être différent de celui publié au tableau de bord des projets d'infrastructure. Les liens hypertextes sont disponibles pour les projets publiés au tableau de bord des projets d'infrastructure.

Note 2: Ces informations sont complétées uniquement pour les projets à l'étape de réalisation ou terminés étant donné que les paramètres de coût et d'échéancier d'un projet ne sont pas approuvés et rendus publics pour les projets à l'étape de l'étude ou de planification.

Note 3: Si une mesure est utilisée plusieurs fois pour un même projet d'infrastructure, le jalon le plus tardif qui est franchi est inscrit.